

**RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN DE REACTION AU FEU
ETABLI SELON EN 13501-1 : 2002**

Organisme notifié : 0071

N° E031116 - CEMATE/3

Commanditaire : MCI TECHNOLOGIES
8 rue du boisillon
ZI des châtelets
22950 TREGUEUX
FRANCE

Marque commerciale : REFLEXTHERM

Description sommaire : Nappe aiguilletée en filament de verre E, contrecollée sur les deux faces d'une feuille d'aluminium polie.

Epaisseur totale: supérieure ou égale à 6,0 mm.
Masse volumique : 149 kg/m³.

Classement :

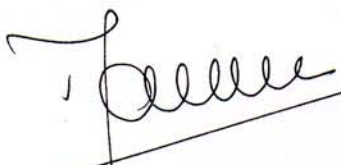
A1

Période de validité : 5 ans à compter du 30 juillet 2004.

Les résultats présentés sont seulement applicables aux échantillons, aux produits ou matériaux décrits dans ce document.

Trappes, le 30 juillet 2004

**Le Directeur du Centre
Energie, Matériaux et Emballages**



Hervé MARCEL



Le Responsable Technique



Lionel BUCHERE

**La reproduction du présent document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages.**

1. INTRODUCTION

Le rapport de classement définit le classement européen aux produits conformément aux modalités de l'EN 13501-1:2002

2. DETAILS DES PRODUITS CLASSES

2.1. NATURE ET APPLICATION D'UTILISATION FINALE

Nappe aiguilletée en filament de verre E, contrecollée sur les deux faces d'une feuille d'aluminium polie.

Utilisation finale : Isolation thermique et acoustique.

2.2. DESCRIPTION

Les produits essayés sont entièrement décrits dans les rapports d'essais référencés C041084 CEMAT/3, E031116 CEMATE/1 et CEMATE/2.

Principales caractéristiques des produits soumis aux essais :

Référence commerciale	Masse volumique	Epaisseurs du produit	Coloris
REFLEXTHERM	149 kg/m ³	6 et 8 mm	Aluminium (Brillant)

suite du rapport page suivante

3. RAPPORT D'ESSAIS ET RESULTATS D'ESSAIS EN APPUI DU CLASSEMENT

3.1. RAPPORT D'ESSAIS

Nom du laboratoire	Nom du commanditaire	Référence des rapports d'essai	Méthode d'essai
LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS 29 av. Roger Hennequin 78197 TRAPPES CEDEX FRANCE Organisme notifié : 0071	MCI TECHNOLOGIES 8 rue du boisillon ZI des châtelets 22950 TREGUEUX FRANCE	E014439 : CEMATE/1 CEMATE/2 C041084 : CEMAT/3	Essai d'allumabilité (EN ISO 11925-2) Essai S.B.I (EN 13823 :2002) Essai de PCS (EN ISO 1716)

3.2. RESULTATS D'ESSAIS POUR LES PRODUITS DE CONSTRUCTION, HORMIS LES REVETEMENTS DE SOLS

Méthodes d'essais	Paramètres	Nombre d'essais	Résultats	
			Moyenne des paramètres continus	Paramètres de conformité
EN 13823 E031116 CEMATE/1 Essai sur un panneau de 8 mm	FIGRA _{0.2 MJ} (W/s) FIGRA _{0.4 MJ} (W/s) LFS < bord THR _{600s} (MJ)	3	4 4 — 0,9	— — OUI —
	SMOGRA (m ² /s ²) TSP _{600s} (m ²)		0 20	— —
	Gouttes/particules enflammées (FDP) : FDP ≤ 10 s : FDP > 10 s :		— — —	NON NON NON
EN ISO 1716 C041084 CEMAT/3	PCS de la nappe aiguilletée (6 mm) : En MJ/kg En MJ/m ²	3	0,681 0,400	— —
EN ISO 1716 E031116 CEMATE/2	PCS de la colle PEBD (15µm) En MJ/kg En MJ/m ²	3	42,158 0,506	— —
EN ISO 1716	PCS total de REFLEXTHERM (6 mm) En MJ/kg	3	1,774	—

4. CLASSEMENT ET DOMAINE D'APPLICATION DIRECTE

4.1. CLASSEMENT

Ce classement est délivré conformément au paragraphe 10 de l'EN 13501-1:2002.

Comportement au feu	Production de fumée	Gouttelettes enflammées
A1	/	/

Ce classement A1 est obtenu pour cette référence grâce à la clause (2a) du tableau 1 de la norme EN 13501-1. Cette clause stipule qu'un $PCS \leq 2 \text{ MJ/m}^2$ peut être pris en considération pour tout composant non substantiel extérieur au lieu d'un $PCS \leq 2 \text{ MJ/kg}$; à condition que le produit satisfasse les critères suivants de la norme EN 13823 : $FIGRA \leq 20 \text{ W/s}$, $LFS < \text{côté de l'éprouvette}$, $THR_{600s} \leq 4,0 \text{ MJ}$, s1 et d0.

4.2. DOMAINE D'APPLICATION

Le classement est valable pour les produits dont les paramètres sont les suivants :

- épaisseur nominale de la nappe aiguilletée : supérieure ou égale à 6,0 mm,
- épaisseur de la feuille d'aluminium : supérieure ou égale à 35µm,
- épaisseur de colle PEBD : inférieure ou égale à 15µm,
- nappe aiguilletée ayant une valeur de PCS équivalente ou inférieure à celle soumise aux essais,
- colle PEBD ayant une valeur de PCS équivalente ou inférieure à celle soumise aux essais,
- adhésif aluminium ayant une valeur de PCS équivalente ou inférieure à celui soumis aux essais, référencé REFLEXBOND.

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- pour tout montage avec ou sans jonctions horizontales,
- pour tout montage avec ou sans lame d'air,
- utilisation exclusive du ruban adhésif REFLEXBOND sur les lignes de jonctions horizontales,
- sur tout support classé A1 ou A2.

5. LIMITATIONS

5.1. RESTRICTIONS SUR LA DUREE DE LA VALIDITE DU RAPPORT DE CLASSEMENT

5 ans à compter du 30 juillet 2004.

5.2. AVERTISSEMENT

Le présent document ne représente pas une approbation ou une certification type de produit.